



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/063

**OBJET : BUDGET ANNEXE « EXTENSION DU SITE »
2021 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 15

Date de convocation : 23 mars 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 mars 2022

Secrétaire de séance : Bruno CLÉMENT

**Le 29 mars de l'année deux mille
vingt-deux à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	A		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
BORIE Jérôme	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRÈRE	LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	P		POLSTER Monique	A	
SAUNIER Catherine	P		SIDAQUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P		GIRAudeau Isabelle	P	

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/063

**OBJET : BUDGET ANNEXE « EXTENSION DU SITE »
2021 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable,

Vu la délibération n°2021/044 du 18 mars 2021 relative au vote du budget Primitif du dit budget annexe,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

Monsieur le Président ayant quitté la salle, Madame BURTIN-DAUZAN Nathalie, désignée, demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte le compte administratif 2021 du budget annexe « extension du site » comme suit :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	16 716,68	G	67 104,00
	Section d'investissement	B	67 104,00	H	101 449,49
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 185 539,12 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	84 732,81 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	168 553,49	= G+H+I+J	2 354 092,61
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	16 716,68	= G+I+K	2 252 643,12
	Section d'investissement	= B+D+F	151 836,81	= H+J+L	101 449,49
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	168 553,49	= G+H+I+J+K+L	2 354 092,61

Fait à Martillac, le 29 mars 2022

Le Président de la CCM

Bernard FATH

Document signé électroniquement



Signé par : Bernard Fath
Date : 31/03/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu